



Communiqué de presse

Vendredi 14 mars 2025



L'Association des Maires et EDF en Martinique signent une charte pour faciliter les travaux de raccordement électrique

Antoine Jourdain, directeur de la DSEI (Direction des Systèmes Electriques Insulaires), Xavier Fichau directeur de EDF en Martinique et Justin Pamphile, président de l'Association des Maires de Martinique signent ce 20 mars 2025 une charte de convention de voirie permanente.

Ce partenariat vise à simplifier et accélérer les interventions sur le réseau électrique, au bénéfice des collectivités et des usagers.

Grâce à cette convention, les collectivités signataires délivreront à EDF en Martinique une autorisation annuelle permanente d'intervention sur leur territoire. Cette permission concerne les travaux de raccordement par des lignes basse tension (BT) et haute tension (HTA) d'une longueur inférieure ou égale à 100 mètres sur la voirie.

Le besoin de raccordement est grandissant. Actuellement, nous avons 1813 demandes sur tout le territoire.

En fluidifiant la communication entre EDF et les municipalités, cette charte permettra :

- Une meilleure coordination entre les parties prenantes ;*
- Une exécution plus rapide et simplifiée des travaux de raccordement ;*
- Une réduction de la durée des interventions et donc une amélioration de la satisfaction client.*

En favorisant une collaboration plus efficace, cette convention marque une avancée significative pour le développement et la modernisation du réseau électrique martiniquais, au service de la transition énergétique

A propos d'EDF

Acteur majeur de la transition énergétique, le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, la distribution, le négoce, la vente d'énergie et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde avec une production décarbonée de 490 TWh (1), le Groupe a développé un mix de production diversifié basé principalement sur l'énergie nucléaire et renouvelable (y compris l'hydraulique) et investit dans de nouvelles technologies pour accompagner la transition énergétique. La raison d'être d'EDF est de construire un avenir énergétique neutre en CO2 conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants. Le Groupe fournit de l'énergie et des services à environ 41,5 millions de clients (2) et a réalisé un chiffre d'affaires de 118,7 milliards d'euros en 2024.

(1) cf. URD 2023 d'EDF, sections 1.2.3, 1.3.2 et 3.1

(2) Les clients sont décomptés par site de livraison ; un client peut avoir deux points de livraison

N'imprimer ce communiqué que si vous en avez l'utilité.

EDF en Martinique
Pointe des carrières
BP-573
97200 Fort de France CEDEX
www.edf.mq

Contact
Audrey ALEINS – Chargée de communication
audrey.aleins@edf.fr / 0696 23 15 73